



Arbois
JURA



Le mag

Arbois

C'est vous

JUILLET-AOÛT 2025

Édito

Retrouvez toute l'actualité
d'Arbois et les infos
pratiques sur :



www.arbois.fr



[@ActuVilleArbois](https://www.facebook.com/ActuVilleArbois)



www.instagram.com/villearbois/

Chères Arboisiennes, chers Arboisiens,

Le Conseil municipal actuel, élu en 2020, est composé d'une majorité de dix-huit élus et de cinq élus de la minorité, dont une nous a rejoints il y a quelques mois.

Notre équipe a souhaité renforcer le lien avec vous toutes et tous durant la mandature.

Ainsi, élus et agents municipaux se sont attachés à être disponibles, à l'écoute, et prêts à vous accompagner selon vos besoins.

Nous avons cherché à rendre la commune plus accessible, plus proche, en créant des conditions d'accueil et de proximité :

- L'accueil physique à la mairie, désormais ouvert, a permis d'être encore plus proches de vos préoccupations.

- Nous avons régulièrement offert à chacun - habitants, acteurs économiques, associations - la possibilité de contribuer à la vie arboisienne. Les outils de participation que nous avons imaginés n'ont pas toujours rencontré le succès espéré, mais d'autres formes d'échange et de concertation ont vu le jour : groupes de travail, temps de co-construction au fil des projets... Aussi, nombreux sont ceux qui ont fait le choix de s'engager à nos côtés. C'est grâce à ces échanges enrichissants que nous avons pu avancer et agir ensemble.

La vie associative, véritable moteur de notre commune, a également occupé une place centrale dans notre mandat et reste au cœur de notre dynamisme collectif.

Certains objectifs de notre programme ont été freinés par des circonstances imprévues connues de tous (covid, guerre en Ukraine, inondations, contexte géopolitique...), nous obligeant continuellement à nous adapter. Mais nous sommes fiers des actions réalisées pour l'amélioration du cadre de vie, du vivre-ensemble et du dynamisme d'Arbois.

Un grand merci à vous tous et aux agents municipaux qui ont beaucoup participé et coopéré également, pour ce partage d'expériences et le travail réalisé ensemble.

Communiquer avec vous, tout au long du mandat, était donc un enjeu essentiel. C'est pourquoi nous avons totalement revu la maquette de la revue « Arbois C'est Vous », pour permettre de vous détailler les projets. À quelques mois de la fin du mandat (élections municipales en mars 2026), il nous paraît opportun de faire une rétrospective des diverses actions et projets menés sur cette mandature.

Prenons aussi le temps de profiter, encore cette année, des nombreux événements culturels et sportifs, des festivités de l'été, où nous aurons sûrement l'occasion de nous croiser au cours de cette période estivale.

Nous souhaitons aux viticulteurs que les belles vendanges qui s'annoncent, après plusieurs années difficiles, se confirment pour continuer de faire briller nos vins du Jura à l'échelle nationale et internationale.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, un très bel été, riche de bons moments partagés en famille et entre amis.

Valérie DEPIERRE, Maire

RÉTROSPECTIVE

2020 – 2025



Jeunesse



**Ville coopérative active
et sportive**



Patrimoine et culture



Voirie, cadre de vie, habitat



**Solidarité, santé, citoyenneté
et bien-vivre ensemble**



Environnement

UNE AMBITION POUR LA JEUNESSE

► **Un Secteur Jeunes municipal a été créé avec deux animateurs pour proposer des activités et des séjours, en lien avec de nombreux partenaires engagés pour la jeunesse.** Cela permet aux jeunes de développer leur autonomie, de participer à des projets collectifs, d'accompagner leurs propres initiatives, de les préparer à devenir pleinement des citoyens et de les encourager ainsi à participer à la vie arboisienne. Chaque année, une centaine de jeunes fréquentent le local régulièrement.

► Un espace santé est également en train de se mettre en place, en partenariat avec le comité consultatif, afin d'accompagner les jeunes sur diverses thématiques.

► Notre partenariat avec la Mission Locale et notre participation à son conseil d'administration, contribuent à accompagner l'insertion des jeunes.

► Depuis ce mandat, les familles sont accueillies en mairie pour les inscriptions scolaires (comme le prévoit la loi), soutenues et orientées dans leurs démarches auprès des institutions comme le Conseil régional pour les transports scolaires ou la Communauté de Communes pour la crèche, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, la cantine, la bibliothèque et l'École de Musique Intercommunale.

► Les établissements scolaires, publics et privés, sont soutenus dans leurs actions, notamment environnementales et solidaires, et participent aux événements municipaux.

Le SIVOS (Syndicat à Vocation Scolaire), composé d'Arbois et sept communes voisines, assure la charge des bâtiments et le fonctionnement de l'école primaire publique : salaires des personnels d'accompagnement des transports scolaires, ATSEM, personnel d'entretien, ainsi que financement des fournitures et activités scolaires. Les salaires des enseignants, eux, sont pris en charge par l'État.

Un grand projet de rénovation de l'école publique a été lancé pour améliorer le cadre de vie des élèves et assurer leur sécurité, notamment sur le site Morel.

► Les travaux de création d'une aire de jeux pour enfant au square Sarret vont commencer à l'automne, sur proposition du comité consultatif Enfance Jeunesse Petite enfance.

VILLE COOPÉRATIVE ACTIVE ET SPORTIVE

Une politique volontariste, collaborative, équitable, permet de faire de la vie associative un moteur de développement et d'épanouissement : sport, culture, loisirs, citoyenneté, solidarité constituent des piliers essentiels au bien-vivre à Arbois.

Depuis le début de ce mandat, plusieurs nouvelles associations se sont créées, bénéficiant, comme les plus anciennes, du soutien de la commune. D'autres se sont développées, tant en nombre d'adhérents qu'en termes de projets et d'initiatives.

Les associations « historiques » restent toujours très impliquées dans la vie citoyenne.

Les clubs sportifs œuvrent chaque jour pour le développement des activités physiques et sportives pour tous, quel que soit l'âge ou le niveau. En 2025, Arbois compte 19 clubs sportifs rassemblant 1 840 licenciés, contre 1 310 en 2022, grâce à la coopération permanente entre les clubs et la ville, la création et la rénovation des équipements sportifs. En effet, la commune a créé un terrain synthétique homologué avec éclairage, renové les vestiaires et les tribunes du stade municipal, mis aux normes le terrain de rugby, construit des tribunes / vestiaires et une salle de convivialité au stade de l'Ethole, renové la piscine municipale, et créé un espace Sport Loisirs.

Cette dynamique a été récompensée par l'obtention du label « Commune Sportive du Jura » en 2023 et du label national « Ville Active et Sportive » en 2024.



**LABEL COMMUNE
SPORTIVE**



Notre cher patrimoine immatériel, à toutes et tous : la fête du Biou, notre fête d'Arbois !!!

Le dossier de **candidature pour l'inscription du Biou d'Arbois au patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'humanité** a fait l'objet d'une implication et d'un **travail collaboratif exceptionnel**, réunissant la Ville, la Société de Viticulture et d'Horticulture, la Fruitière Vinicole d'Arbois, les anciens et actuels porteurs du biou (grappe) et de la couronne, et Noël BARBE (anthropologue, conseiller scientifique et culturel). Les habitants ont également contribué à cette candidature.

Le dossier a été signé par la délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO le 26 mars 2025. La réponse est attendue en novembre 2026.

Penser et élaborer cette candidature, ainsi que réfléchir aux mesures de sauvegarde, a été une formidable **aventure humaine et patrimoniale, révélatrice de notre capacité à coopérer.**

Un patrimoine matériel préservé, restauré et valorisé : de nombreux travaux réalisés :

- Soutien financier à la rénovation de la **Maison Pasteur**,
- **Musées** : Restaurations d'œuvres, nombreux événements organisés, rénovation de la toiture du Musée d'Art, Hôtel Sarret de Grozon, rédaction en cours du Projet Scientifique et Culturel des Musées
- **Église** : Réhabilitation du parvis, éclairage et mise en valeur du clocher, travaux du clocher, améliorations de la sécurité incendie et de l'électricité
- Réalisation d'un diagnostic pour la sauvegarde et la restauration du **carillon et du clavier d'origine**.
- Rénovation de la **salle du Tribunal**
- Mur de soutènement de l'**Ermitage**,
- Entretien des **fontaines**,
- Inscription du **monument aux Morts** à l'Inventaire des Monuments Historiques, classement en étude, et démarrage normal des travaux de restauration

La culture : Un Bien commun

Loin de se limiter à une simple agrégation d'événements, cultiver un **environnement dynamique, coopératif, accessible, participatif et inclusif est un choix délibéré et une démarche volontariste** pour mener notre politique culturelle.

Mettre l'accent sur la «coopération Associations/Ville» en valorisant l'énergie, l'expertise et l'engagement des nombreux bénévoles, favorise une plus grande participation et appropriation des habitants, pour une offre culturelle robuste, plus diversifiée et profondément enracinée dans le tissu local. Cette démarche favorise la **démocratisation culturelle et l'inclusion sociale, au service du Bien commun.**

Dans ce cadre, la culture n'est pas considérée comme un secteur isolé mais comme une composante fondamentale et un investissement stratégique de l'action municipale. Faciliter la découverte de diverses pratiques artistiques et culturelles (allant de la musique au théâtre en passant par la culture scientifique, la littérature, l'histoire...), divertir le public, sensibiliser et ouvrir sur le monde, améliore, en effet la **qualité de vie globale des habitants, la cohésion sociale, et le rayonnement d'Arbois.**

Notre engagement pour la culture a consisté à :

- **Soutenir des actions et des événements existants depuis plusieurs années** : concerts, conférences et causeries, Festivals, « Vendredis à Sarret », actions des associations, coopération avec la Maison Pasteur pour la culture scientifique, expositions...
- **Créer cette nouvelle dynamique collaborative, renforçant et développant le riche tissu associatif, et reconnaissant son rôle essentiel dans la vitalité culturelle locale.**



Grâce à :

- L'attribution de subventions destinées au fonctionnement et aux projets associatifs
- Une mise à disposition de matériels, lieux et moyens
- De la **confiance**, de l'**écoute**, de la **disponibilité**, des **encouragements**, de la part des élus et de différents services municipaux, souvent si essentiels envers le monde associatif...
- ... une **synergie puissante est ainsi créée.**

Ainsi, de nouveaux projets et lieux culturels ont vu le jour, ces 5 dernières années :

- **La Salle du Tribunal**, rénovée, est dotée désormais d'équipements de sonorisation et d'éclairage et accueille concerts, conférences, spectacles...
- **La salle des associations et le hall de la mairie** sont de nouveaux lieux culturels mis à disposition des associations.
- **Le Secteur Jeunes municipal** propose, notamment, une programmation culturelle spécifique aux jeunes adolescents, incluant le théâtre, le cinéma, la musique, les arts urbains...démontrant une stratégie proactive de développement et d'éducation culturelle dès le plus jeune âge.
- **Le 13'**, espace géré par l'association éponyme, avec le soutien de la commune, a évolué au-delà de ses origines de MJC. Il offre désormais une programmation culturelle, éducative, environnementale, sportive et artistique variée, destinée aux adultes et aux enfants. Le projet de création d'un «Espace de Vie Sociale», agréé par la CAF, est en cours de montage.

La commune a également fait la preuve de sa capacité à :

- accueillir des événements majeurs comme la **Percée du vin jaune en 2024**
- organiser des événements à caractère exceptionnel et/ou innovant comme par exemple :
 - Le Centenaire de l'association de la Légion d'Honneur, en 2021,
 - « L'Anniv' à Loulou » pour le bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur, en 2022,
 - Le «Coup d'chauffe à Arbois» en 2024,
 - Les 80 ans de la Libération d'Arbois, en 2024,
 - Le 14 juillet 2025 sous le signe de l'Orgue de Barbarie



Arbois est devenue la petite ville aux « 7+2 » Festivals !

Sept bénéficient d'un soutien financier et logistique de la commune ; les deux autres, portés par l'intercommunalité ou l'Office du Tourisme, rayonnent sur l'ensemble de la « Com'com », dont Arbois.

Cette densité remarquable de festivals positionne désormais Arbois comme une destination culturelle significative, offrant un large éventail de thèmes et attirant des publics diversifiés.

Parmi les 7 Festivals arboisiens, 3 ont pu reprendre ou ont été nouvellement créés :

- **Le Festival de musique La Crue**, arrêté en 2016, a repris avec une énergie nouvelle en 2021. Festival de musiques actuelles, il met en valeur des groupes émergents et rassemble de nombreux festivaliers dans une ambiance conviviale.
- **Le Festival « Chansons d'automne »** est dédié à la chanson française et permet découverte et mise en valeur d'artistes professionnels peu connus.
- **Le FestiSol** valorise la solidarité, l'inclusion et l'engagement, en proposant une programmation culturelle construite collectivement, fédérant des initiatives portées par des acteurs variés. Ce festival construit ainsi des ponts entre les habitants de tous âges, toutes origines, tous horizons.

La politique culturelle arboisienne est une démarche globale pour le développement personnel, la cohésion sociale, la citoyenneté active, le bien-vivre, l'engagement citoyen, et contribue à l'économie et au renforcement du dynamisme et de la notoriété de la ville.



Réalisation de travaux de voirie

Les investissements de voirie sont essentiels chaque année pour améliorer la sécurité des habitants, embellir la ville, particulièrement après la rénovation ou la création de réseaux. Nous avons mené des travaux importants sur plusieurs axes :

- La Route de Dole, en lien avec les travaux du Département.
- La Promenade des Tiercelines (la Foule)
- La Rue du Chardonnay
- La Rue Saint Martin
- La Route de Besançon
- La Rue des Nouvelles avec Mesnay
- Les chemins d'Arces, de Vauxy et du Sorbief
- Entretien courant de voirie et des chemins communaux
- De plus, nous avons travaillé avec la commune de La Châtelaine pour la réhabilitation de certaines routes forestières et la route du Bief de Corne.
- Participation financière aux travaux du rond-point et de l'installation de la fibre portés par le Département.

Amélioration de l'espace urbain pour tous les usagers : piétons et promeneurs, cyclistes, automobilistes, personnes en fauteuil

- Sécurisation de la rue des Bodines avec la création de trottoirs
- Sécurisation de la rue Saint Roch, le long du ruisseau Javel, dans le cadre de la réflexion globale de créations d'itinéraires alternatifs pour les cyclistes,
- Installation de nombreux racks vélos supplémentaires
- Création d'un cheminement sécurisé pour les piétons, d'un quai bus accessible aux personnes à mobilité réduite et création de 5 stationnements motos sur la foule.
- Aménagement de l'ancienne gendarmerie alliant un parking et le Jardin de la Tour du Raisin
- Reconfiguration du parking St Just avec rotation des véhicules,
- Création de places PMR supplémentaires sur l'ensemble de la ville
- Mise en place de mains courantes au monument aux Morts et à la salle des fêtes.
- Amélioration de l'accessibilité des Arcades.
- Prise en compte de l'accessibilité dans tous les aménagements ; Promenade des Tiercelines, Piscine, Stade de l'Ethole, parvis de l'église.
- Aménagements de sécurité complémentaires (feux, miroirs...) sont inscrits au budget 2025 et seront installés dans les mois à venir.
- Extension des zones de stationnement route de Lyon, avenue Delort et optimisation sur le Champ de mars.
- Aménagement de l'espace (bancs, fleurissement)
- Aménagement, à l'automne, du Square Sarret de Grozon (jeux pour enfants, construction d'un espace dédié à une buvette)
- Création ou extension de terrasses apportant dynamisme commercial et recettes à la commune.
- Réserve financière pour acquérir le Garage Pasteur, s'il déménage, pour y aménager un parking d'entrée de ville

Mieux loger les habitants et inciter à l'amélioration et à la création de logements adaptés aux besoins et demandes :

- Aides complémentaires à celles de la Communautés de communes pour rénover l'habitat (remise sur le marché de logements vacants, installation d'ascenseur, création d'extérieurs, rénovation de façades)
- Cession de bâtiments communaux pour les valoriser en logements qualitatifs : bâtiment dit de la « prison », Maison Vercel et Maison Chevière.
- En matière d'urbanisme, choix de consacrer un temps d'agent communal pour conseiller et accompagner les habitants dans leurs projets de travaux (certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux (permis de construire, permis de démolir) avant transmission au service instructeur de Champagnole.

SOLIDARITÉ, SANTÉ, CITOYENNETÉ ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

À Arbois, la **solidarité**, l'**accompagnement des plus vulnérables**, la **citoyenneté** et l'**ouverture au monde** sont des engagements de tous les jours, au cœur de notre action. Face aux crises, la commune privilégie l'humain au travers d'actions concrètes et réalisées aux côtés des habitants et associations, et ce, depuis le début du mandat.

Prendre soin des aînés et des personnes vulnérables par la mise en place de dispositifs et d'actions :

- ▶ Mise en place d'un réseau d'écoute solidaire, de portage de courses et de distribution de masques, lors du confinement
- ▶ Implantation et gestion d'un centre de vaccination pendant la crise covid
- ▶ Distribution de colis pour la fête du Biou et par le biais du CCAS pour les fêtes de fin d'année.
- ▶ Mise en place d'une navette pour les personnes âgées sans moyen de locomotion pour les accompagner à leur rendez-vous médicaux, au marché et dans les commerces.
- ▶ Accompagnement des situations de vulnérabilité, en lien avec les services sociaux: accès aux soins, hospitalisation, entrée en EHPAD
- ▶ Ouverture d'une salle fraîche en période de canicule



Soutenir les plus fragiles : personne ne doit rester seul :

- ▶ Accueil, écoute et orientation vers les services compétents des victimes de violences intrafamiliales.
- ▶ Relogement d'urgence pour les familles sinistrées.
- ▶ Accompagnement des personnes sans domicile fixe en lien avec la maraude rurale.
- ▶ Domiciliation administrative pour les personnes sans logement stable.
- ▶ Orientation vers les services d'addictologie (ADLCA).
- ▶ Recherche de logements adaptés pour les personnes en situation de handicap.

Santé :

- ▶ Soutien à la création de la maison de santé et réalisation de son parking perméable
- ▶ Participation active à des projets de santé publique dans le cadre du Contrat Local de santé qui porte des actions de prévention
- ▶ Le Centre hospitalier Intercommunal et son site d'Arbois vont devenir un hôpital de proximité, avec l'ouverture de 10 lits de médecine, contribuant ainsi à renforcer l'offre de soin sur notre territoire.
- ▶ Contacts et accompagnement en cours de professionnels de santé dans de nouvelles disciplines et avec de nouveaux équipements, pour compléter le service de soin existant localement.



Coopération interinstitutionnelle au service de la sécurité de tous :

- ▶ Depuis 5 ans, élus et services coopèrent au quotidien, notamment grâce à notre Police municipale, avec ceux qui assurent notre sécurité : pompiers, services, structures et professionnels de secours, d'assistance et de soins, gendarmerie,

Agir pour la jeunesse et les familles :

- ▶ Carte Avantage Jeunes financée pour les 10-25 ans.
- ▶ Spectacle de fin d'année pour les enfants.
- ▶ Aides aux départs en colonies et voyages scolaires.
- ▶ Soutien aux familles en difficulté financière : bons alimentaires, accompagnement aux démarches sociales.

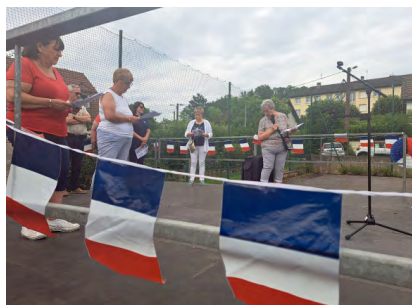


Une commune ouverte sur le monde : citoyenneté et solidarité internationale



- Partenariats avec des ONG (Amnesty, CCFD, Peuples Solidaires, Croix Rouge...) pour sensibiliser les jeunes et le grand public.
- Festival des Solidarités (FestiSol) : 15 structures locales mobilisées, 40 nationalités représentées, un moment fort de fraternité.
- Jumelages avec Hausach (Allemagne), Douroula (Burkina Faso), et début de coopération avec Doufelgou 2 (Togo).
- Éducation à la citoyenneté mondiale : projets scolaires (par exemple « Tandems Solidaires »), conférences, ateliers.

Faire vivre les valeurs de la République



- Commémorations et devoir de mémoire : 80 ans de la Libération, hommage aux déportés.
- Évènement pour le Centenaire de la création de l'Association de La Légion d'Honneur, en coopération avec ses membres.
- 14 Juillet républicain, sportif et festif.



- Actions citoyennes auprès des jeunes : bénévolat, engagement local, promotion et valorisation de l'implication citoyenne et de l'engagement bénévole.

- Accueil des nouveaux habitants : accompagnement personnalisé, intégration facilitée.
- Restauration des tombes du carré militaire et des Morts pour la France, en partenariat avec le Souvenir Français.
- Accueil d'expositions mémorielles ou autour des droits humains dans le hall de la mairie.



Accueillir, coopérer, c'est grandir ensemble

- Accueil des personnes venues d'autres régions ou d'ailleurs, accompagnées ou non par le CADA, et des familles, notamment ukrainiennes : hébergement, accompagnement, solidarité citoyenne, soutien à l'intégration.
- Accès à l'emploi et à l'insertion professionnelle durable en lien avec les employeurs (très demandeurs de ces personnes motivées), la Mission Locale et les associations.



- Mise en place de temps dédiés à l'accueil et à l'hospitalité pour tous les nouveaux habitants
- Accompagnement en lien avec les associations locales et départementales, les travailleurs sociaux et les services de l'Etat
- Coopération permanente avec les associations de personnes en situation de handicap ou celles les accompagnant.





BIODIVERSITÉ

► Remplacement et plantation d'arbres, priorité à la plantation d'espèces mellifères et vivaces et peu gourmandes en eau

- Recyclage des plants
- Finalisation d'un atlas de la biodiversité communale
- Entretien raisonné des espaces verts et du cimetière (poursuite du zéro phyto, fauche tardive ou tonte)
- Création d'une mare
- Formation des agents aux problématiques liées aux espèces invasives et à la mise en place de solutions adaptées
- Mise à disposition d'espaces dédiés à l'éducation à l'environnement pour les établissements scolaires, les associations et le Secteur Jeunes municipal
- Coopération avec différents partenaires pour des expositions, des conférences et des ateliers participatifs sur l'eau, le jardinage raisonné, le dérèglement climatique...



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

► Passage progressif en led de l'éclairage public et extinction sur une partie de la nuit (travail du comité consultatif)

- Analyse exhaustive de 32 bâtiments communaux (occupation, vétusté, consommation énergétique), qui doit permettre la hiérarchisation et la mise en œuvre d'actions concrètes dans les 10 ans à venir
- Remplacement des huisseries et passage en led dans des bâtiments municipaux
- Diagnostic énergétique de la salle des fêtes pour enclencher les travaux nécessaires
- Raccordement de 9 bâtiments communaux et 3 du SIVOS au réseau de chaleur bois, avec mise en place de régulateurs



ASSAINISSEMENT, PROTECTION DES COURS D'EAU, LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET PRISE EN COMPTE DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

- Un travail de fond a été entrepris sur deux sujets majeurs : la non-conformité des réseaux par temps de pluie et les rejets viticoles. En lien avec les services de l'Etat, les actions suivantes ont été menées :
 - Travaux lourds de mise en séparatif des eaux pluviales / eaux usées : Chardonnay, Rue St Martin, lotissement du Vieux Mont et, bientôt, rue de la Tour Gloriette.
 - Travaux ponctuels : rue de la Fontaine, rue de Besançon, avenue Leclerc, avenue Pasteur, route de Villette, ainsi qu'une incitation à la mise en conformité chez les particuliers.
 - Travail concerté avec les vignerons pour gérer au mieux les effluents viticoles liés aux vendanges, permettant de passer le pic en 2023 (quantité importante d'effluents cette année-là qui était exceptionnelle). Une rencontre avec les vignerons au sein de la Société de Viticulture a déjà lieu pour préparer les vendanges 2025.
- En parallèle, un travail sur le fonctionnement du réseau a été entrepris avec l'exploitant par le biais de la Délégation de Service Public en cours jusqu'au 31 juillet. Une nouvelle DSP associant dorénavant les communes de Mesnay, Montigny, Pupillin démarrera au 1^{er} août
- Cette mutualisation a incité les 4 communes à réfléchir à la création d'un syndicat permettant de mutualiser les investissements et à terme de contenir les coûts de fonctionnement
- Incitation à la récupération des eaux pluviales et l'infiltration à la parcelle dans les constructions neuves, création d'une cuve de récupération d'eau de pluie au Stade de l'Ethole (permettant de réduire le prélèvement d'eau pour arroser les espaces verts).
- Désimperméabilisation via la création de parkings et d'espaces perméables (Chardonnay, Promenade des Tiercines Parking de l'Eglise st Just, Jardin de la Tour du raisin, parking de la Maison de santé)
- Rénovation de la piscine avec limitation des risques en cas de nouvelles inondations (protection des systèmes de pompage et de filtration et protection du ruisseau Javel)
- Forêt : suivi du programme de travaux de l'ONF, en tablant principalement sur la régénération naturelle et le mélange d'essences pour la reconstitution des peuplements déperissant.

BILAN FINANCIER

2020 – 2025



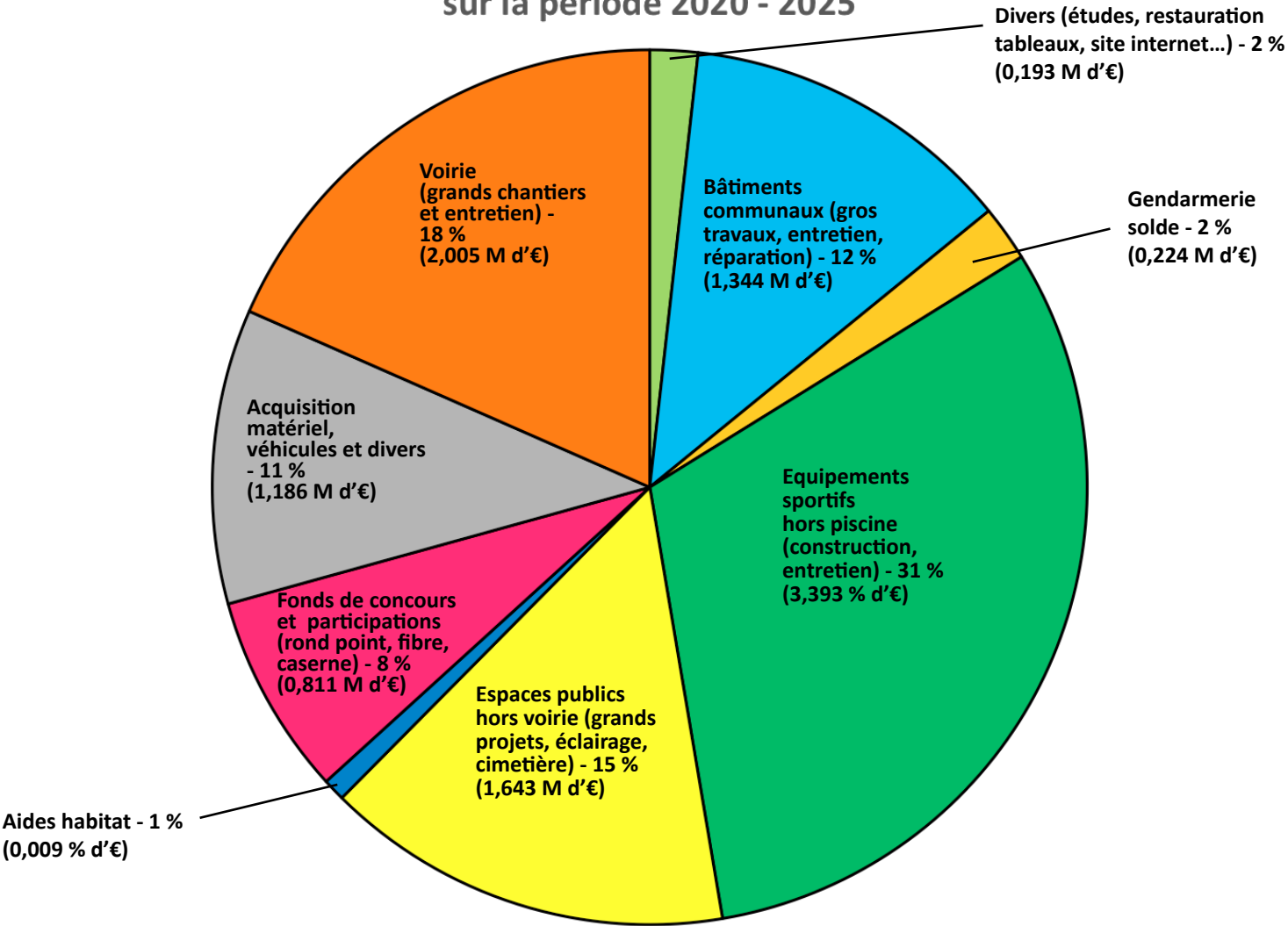
« Nous avons fait le choix d'investir pour l'avenir tout en veillant à ne pas alourdir la dette de la ville. Chaque projet que nous avons mené s'inscrit dans une vision à long terme :

- ▶ Un cadre de vie embelli et adapté
- ▶ Un soutien fort aux initiatives citoyennes et associatives
- ▶ Une ville attractive qui suscite l'intérêt des investisseurs
- ▶ Un pari sur la jeunesse à travers les infrastructures et services qui la concernent et l'accompagnement que l'on peut lui proposer pour qu'elle s'épanouisse et prenne toute sa place
- ▶ Une politique d'investissement dans les bâtiments et les réseaux, tournée vers l'efficacité énergétique, la recherche d'économie, l'entretien et la durabilité des équipements
- ▶ La préservation et la valorisation de notre patrimoine matériel et immatériel, l'optimisation de ce que nous avons, pour en faire profiter au plus grand nombre

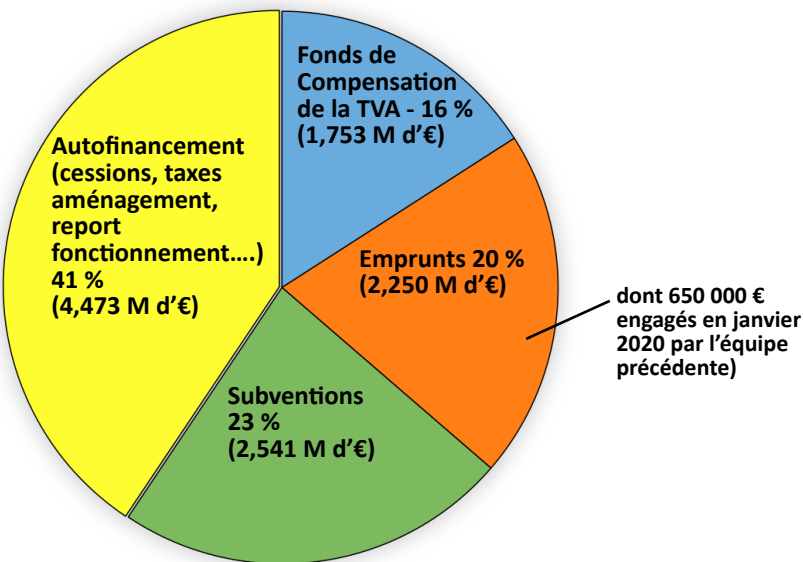
« En somme, tout ce qui peut conforter le rôle d'un bourg-centre au sein d'un territoire intercommunal vaste ».

La commune gère 6 budgets : le budget Ville et 5 budgets annexes. Ainsi, au cours de ce mandat, la commune a investi 10,8 millions d’euros TTC sur le **budget ville**, répartis ainsi :

Répartition des 10,890 M d'€ investissements du budget ville
sur la période 2020 - 2025



Recettes pour financer les investissements de 10,890 M d'€ sur la période 2020 - 2025



Cette politique ambitieuse et volontariste se traduit également dans un budget de fonctionnement.

Outre les dépenses liées au fonctionnement classique de la commune, (fluides, maintenance, charges de personnel et remboursement des emprunts...), les charges financières deviennent de plus en plus élevées en raison de facteurs indépendants de notre volonté, comme l'augmentation des prix de l'énergie et des matériaux et des décisions réglementaires nationales.

Cependant, nous faisons tout pour éviter d'impacter les services essentiels à la population et préserver leur qualité.

Ces dépenses contribuent également à améliorer la qualité de vie à Arbois, en **soutenant la vie associative, la programmation culturelle, le secteur jeunes, le fleurissement, la valorisation des initiatives locales, ainsi que l'accompagnement à la citoyenneté et les actions de solidarité.**

Ces dépenses sont couvertes par les impôts (qui n'ont pas été augmentés par la commune depuis le début du mandat), les dotations de l'Etat (qui baissent), les subventions sur certains projets de fonctionnement, les taxes et enfin les contributions de privés / particuliers pour des locations, loyers, contributions au service donné....

En matière de fonctionnement, le budget communal est en augmentation depuis le début du mandat, en raison :

► **D'une augmentation des charges à caractère général**, liée à l'augmentation du coût de la vie, et en particulier le coût de l'énergie, des matières, et des fluides (+ 200 000 € entre 2020 et 2025)

► **Des dépenses de rémunération de personnel** qui, à effectif constant, ont augmenté de 320 000 € par rapport à 2020 en raison des hausses de cotisations et de la revalorisation salariale imposées par l'Etat, et les évolutions naturelles (positives pour les agents) des carrières.

► **Du comblement du déficit annuel de la piscine par le budget ville** suite à sa réouverture. En effet, comme quasiment toutes les piscines en France, ces équipements présentent un déficit de fonctionnement.

► **De la contribution de la commune au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)** en augmentation en raison d'une revalorisation de la participation du SIVOS au financement du fonctionnement de l'école St Just (comme prévu par la loi) et le projet de réhabilitation du site Morel.

Sans nuire à ses capacités d'action et d'investissement à long terme, le mandat actuel a permis de réduire l'annuité d'emprunt du budget ville de 692 746 € en 2020 à 538 977 € en 2025, montant qui intègre les annuités des prêts précédents, dont celui de la gendarmerie qui pèse encore, jusqu'en 2032, de manière significative dans le budget communal.

Outre le budget principal dit «budget Ville», la commune compte des budgets annexes qui ont également participé à cette politique ambitieuse :

◆ **Le budget «Camping»** est aujourd'hui un budget qui s'équilibre depuis l'année 2024 grâce aux loyers versés par un gérant sérieux. Les principaux travaux nécessaires à son fonctionnement, et du ressort de la commune en tant que propriétaire, ont été réalisés au cours du mandat. Pour y contribuer, un prêt de 50 000 €, qui se termine en 2036, a été contracté représentant une annuité de 3 465 €.



◆ **Le budget «Bois»**, malgré les travaux d'entretien et de chemins forestiers nécessaires à la gestion de la forêt communale, ce budget annexe est bénéficiaire et permet, si besoin, de venir abonder le budget de fonctionnement du budget ville. À ce jour le budget bois présente un bénéfice de 988 000 €

◆ **Le budget «Assainissement»** : des travaux effectués pour un montant de 1 682 065 € TTC. Nous avons également réalisé le schéma directeur et le zonage d'assainissement pour un montant total de 70 400 € TTC. L'ensemble de ce budget, financé par la participation des abonnés, des subventions et de prêts (quand nécessaire), est actuellement excédentaire ce qui permet de réinjecter cette somme dans le même budget l'année suivante pour de futurs investissements, en limitant le recours aux prêts. Sur cette mandature, la commune a dû emprunter 250 000 €, prêt qui se termine en 2037. Cumulée aux 5 prêts contractés avant 2020, l'annuité 2025 du budget assainissement s'élève 151 000 €.



◆ **Le budget «Piscine»** concerne, à la fois le fonctionnement et l'entretien de la piscine, mais également les travaux de remise aux normes et l'achat de matériel. Au cours de ce mandat, le budget piscine a également été concerné par d'importants travaux de réhabilitation et d'amélioration (conséquences de sa vétusté et suite aux dégâts causés par les inondations), en veillant à apporter une plus-value en matière d'accessibilité, d'économie d'énergie et d'équipements. Contribuant à son attractivité, pour un montant de 2 886 980 €. Ces travaux ont été financés par la DETR et le programme européen LEADER, un remboursement de l'assurance et des prêts. Le montant des prêts s'élève à 1 195 000 €, ce qui représente une annuité de 69 000 € en 2025. Ce budget, déficitaire par nature (comme la plupart des équipements nautiques de France), est comblé par le budget ville.



◆ **Le budget «Chaudières bois» et leurs réseaux de chaleur** est un nouveau budget annexe, créé en 2024 pour la création du réseau urbain et son exploitation. Les premières dépenses d'investissement réalisées pour le projet, avant la création de ce budget annexe, seront intégralement remboursées au budget ville. L'ensemble du budget compte la partie fonctionnement et la partie investissement. Chaque année, le budget chaudière s'équilibrera grâce aux paiements des polices d'abonnement par les abonnés (la commune n'en représente qu'environ 20 %) et les subventions obtenues sur la partie « création du réseau de chaleur ». Deux prêts court terme (sur 2 ans) ont été contractés, le temps de percevoir les subventions et les Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Ainsi, le projet de création du réseau de chaleur d'un montant total de 6 187 689 € TTC (études, conception, travaux, remboursement des intérêts ...) est financé à 99 % grâce à des aides de l'ADEME de 1 814 098 €, du FEDER pour 987 618 € et des CEE pour 2 293 944 €.



À l'issue de ce mandat, la situation financière de la commune est saine, avec une capacité de désendettement de 3,49 ans tous budgets confondus (c'est-à-dire mieux que la moyenne des communes de même taille).

VOS ÉLUS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour le citoyen, comprendre quelle compétence dépend de qui entre la commune, la Communauté de Communes, le syndicat des ordures ménagères (Sictom) ... est parfois un parcours difficile. C'est pourquoi le dernier Arbois C'est Vous s'était attaché à préciser les principales compétences de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura (CCAPS).

Dans ce numéro, il s'agit davantage de comprendre comment les élus arboisiens, qu'ils soient maire-adjoints ou conseillers municipaux, contribuent à agir pour le territoire intercommunal, dans lequel Arbois joue son rôle de centre-bourg pour les communes voisines.

Au sein de la Communauté de Communes, la commune d'Arbois est activement représentée : deux élues siègent à l'exécutif communautaire, une vice-présidente en charge de l'économie, du tourisme et du commerce, et une vice-présidente en charge des services à la population et de la mobilité.

Neuf autres élus d'Arbois siègent également au conseil communautaire qui regroupe 96 membres issus des 65 communes. Avec eux, deux autres conseillers d'Arbois participent activement à l'office de tourisme et de commerce intercommunal, et / ou aux commissions intercommunales, avec chaque fois au moins un élu arboisien de la majorité présent.

Il est important de préciser qu'une assemblée intercommunale n'est pas élue sur un projet politique. Chaque décision doit donc trouver une majorité.

Ainsi, tous les projets sur Arbois ne sont pas forcément considérés comme prioritaires par la majorité des élus, ou parfois, les décisions intercommunales peuvent ne pas aller dans le même sens que les positions arboisiennes, même si elles sont défendues avec vigueur.



Enfance et petite enfance : un sujet à fort enjeu pour les familles

La gestion des crèches, des centres de loisirs et des restaurants scolaires relève de l'intercommunalité. À Arbois, le restaurant scolaire accueille divers publics, y compris le privé et les collèges. Cependant, la croissance démographique et l'arrivée de nouvelles familles tant attendues, engendrent de nouveaux défis, notamment disposer de places suffisantes dans les crèches et la cantine scolaire.

Les élus arboisiens sont activement impliqués dans les commissions relatives à ces services / infrastructures. Ils ne cessent de demander :

- **Un projet concret pour une cantine scolaire adaptée aux besoins des familles et des établissements scolaires,**
- **D'assurer des capacités d'accueil suffisantes pour tous les enfants à la crèche et à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et améliorer un service indispensable pour les familles, tout en respectant la réglementation en vigueur.**

Santé et Services à la population au sein de la Communauté de Communes

Les élus arboisiens ont soutenu :

- Les initiatives en matière de santé publique et la mise en place d'un Contrat Local de Santé : des actions de prévention sont régulièrement mise en place sur le territoire et la participation à la promotion du territoire auprès des étudiants en médecine.
- Le **développement des France Services** réparties sur le territoire.
- La **mise en place d'une mutuelle intercommunale** à destination de tous les habitants de la Communauté de Communes.
- Des actions visant à promouvoir des **solutions de mobilité durable**, telles que la mise en place du covoiturage sur le territoire communautaire avec BlaBla Car Daily et des aires de covoiturage.



Culture – Sport

La culture et le sport sont des compétences partagées entre la Commune, la Communauté de Communes, le Département et la Région.

La Communauté de Communes Arbois-Poligny-Salins, Cœur du Jura gère des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, tels que l'**École de Musique Intercommunale (EMI)** et la **bibliothèque**.

Dans la convention de revitalisation des centres bourgs entre l'Etat, la Communauté de Communes et Arbois, il est acté de définir un **pôle culture dans la Maison Molliet**, près des écoles, en regroupant l'EMI et la bibliothèque pour devenir une médiathèque moderne. Les élus arboisiens poussent pour que l'étude, prévue en 2024, soit bien lancée d'ici fin 2025 afin que ce projet avance.



La Communauté de Communes a aussi en charge la Halle Sportive et le Gymnase pour lequel les élus arboisiens soutiennent le projet de réhabilitation du sol et de la pose de stores occultants, comme demandé par les clubs sportifs arboisiens.

La Communauté de Communes soutient également des projets d'associations locales en attribuant des subventions pour des événements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Les élus arboisiens participent aussi à la nouvelle commission «Sport» (créée en juin 2025), et à la commission «Culture» en défendant des projets majeurs pour notre territoire, comme celui du Moulin de Brainans.



Les actions intercommunales en matière d'économie ont contribué au développement du dynamisme d'Arbois, à l'esprit entrepreneurial concourant au rayonnement d'Arbois.

Parmi les succès, notons une belle réussite pour les acteurs du commerce. En effet, l'intervention d'un manager de commerce, avec le soutien des élus, a contribué à la création ou au développement de 25 nouveaux commerces à Arbois, en ville ou en zone de l'Ethole, dans les secteurs de l'hôtellerie / restauration, l'artisanat, l'alimentation, le bien-être, l'habillement, l'aménagement et l'équipement de la maison, la décoration, la mobilité, l'informatique. La création en cours de 12 nouvelles parcelles à la zone d'activité va permettre à des entreprises de se développer ou s'installer. À ce jour, 9 parcelles ont déjà pré-réservées.



En ce qui concerne le tourisme, l'Office de Tourisme et de Commerce Intercommunal a pour rôle de valoriser le territoire et soutenir ses acteurs (hébergeurs, restaurateurs, gestionnaires de sites de visites, et commerçants...).

La Communauté de Communes a, elle, plutôt pour rôle d'adapter et développer les aménagements et infrastructures en veillant à le faire de manière responsable et durable. Les principaux dossiers du mandat dans ce domaine ont donc concerné La Grande Saline, La Reculée des Planches, le Mont Poupet, l'oénotourisme.

Le Projet de Cité des vins et l'organisation des flux touristiques pour préserver la Reculée des Planches Près Arbois concernent directement Arbois.

Cité des vins

Le projet consiste à créer et gérer un centre d'interprétation et des espaces dédiés aux professionnels et à la découverte des spécificités de notre terroir viticole. À l'issue des études de faisabilité et de programmation de ce projet, la majorité des élus communautaires a souhaité que les investissements nécessaires à sa réalisation soient portés par les professionnels de la filière, tout en confirmant son soutien à ce projet comme elle continue à le faire dans le cadre du Collectif CEnotourisme Départemental. Ce projet est aujourd'hui en attente de la décision de la filière viti-vinicole.

Sur ce projet, les élus arboisiens ont toujours dit que la Ville était prête à soutenir ce projet à hauteur de 150 000 € sur l'investissement et ne s'engagerait pas sur le fonctionnement.



Gestion des Flux Touristiques dans la Reculée des Planches

Comme présenté en page 19, la gestion des flux touristiques dans la Reculée des Planches, attirés principalement aujourd'hui par la cascade des Tufts, est un sujet qui concerne toutes les communes de la Reculée et donc Arbois.

Les élus de la majorité arboisienne sont convaincus que la situation actuelle n'est pas supportable pour les habitants et l'écosystème aux Planches et sont conscients que les attraits touristiques du village profitent aussi à Arbois en tant que porte d'entrée de la Reculée. Par conséquent, ils soutiennent la démarche intercommunale visant à trouver des solutions pérennes et soutiendront les actions que la Communauté de Communes engagera répondant aux enjeux identifiés.

Ils sont toutefois vigilants et attentifs à ce que la résolution de la problématique de circulation et de stationnements, souvent anarchiques dans le village des Planches, ne se reporte pas à Arbois et Mesnay. La feuille de route à court, moyen et long termes, telle que définie dans le rendu de l'étude de programmation en mai 2025, intègre des actions sur le domaine public communal qui concernent le stationnement, actions que la commune prévoyait déjà de faire pour apporter des solutions à une situation complexe existante, interne à la commune hors sujet de la Reculée. Par conséquent, si l'ensemble des actions de la feuille de route n'est pas mis en œuvre (voie douce, parking porte pour les camping-car, aménagement de d'autres parkings, navettes), le problème sera probablement déplacé à Arbois, et ça, les élus arboisiens ne le veulent pas.

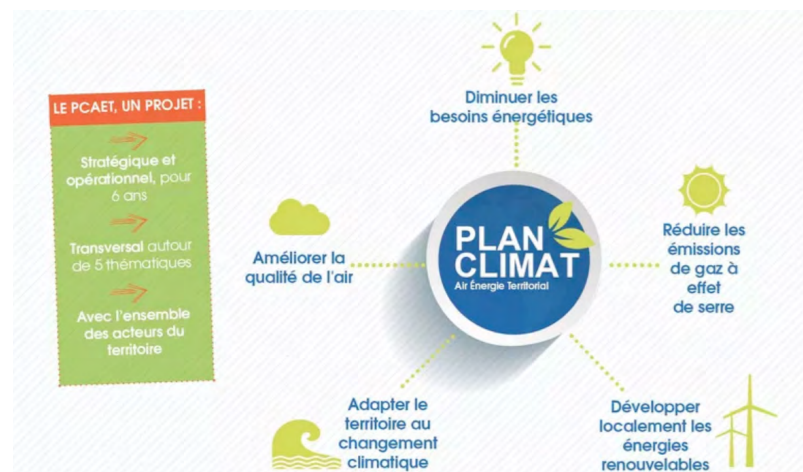
Environnement

Dans le cadre de la commission environnement, les actions et outils proposés visant à préserver l'identité environnementale et la biodiversité de l'ensemble du territoire intercommunal ont été également soutenus par les élus arboisiens.



Cela passe entre autres par le suivi des plans de gestion :

- Du **site Natura 2000**, pour lequel les élus arboisiens ont demandé l'intégration d'une plus grande partie de la forêt communale,
- Des **Espaces Naturels Sensibles**, du territoire intercommunal dont fait partie la Cascade des Tufts,
- Des **zones humides** de la CCAPS.
- Les **Atlas de la biodiversité**



Les élus arboisiens regrettent que le projet communautaire en matière environnementale ne soit pas plus ambitieux. Le Plan Climat Air Energie Territorial (P.C.A.E.T) a été engagé en 2018. Son projet a été validé en 2023 mais la démarche de validation du plan définitif a été arrêtée jusqu'à ces derniers mois, faisant perdre de potentiels financements sur les projets répondant à ce plan. Nous reconnaissons tout de même que de premières actions ont été engagées.

Concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif géré par la Communauté de Communes (SPANC), les moyens humains mis en place ne nous semblent pas à la hauteur des enjeux.



Quant à la gestion des déchets ménagers, la Communauté de Communes est l'une des deux collectivités constitutives du SICTOM Jura Est. La gestion de ce syndicat nous semble dysfonctionnelle, ce qui a conduit l'élue arboisienne qui en était vice-présidente à démissionner, après avoir, à de nombreuses reprises, alerté et fait des propositions, sans être entendue sur de nombreux sujets.

La commune d'Arbois a fait partie des collectivités qui ont poussé la mise en place de composteurs collectifs, accompagnés de maîtres-composteurs, pour respecter les obligations légales de tri des biodéchets à la source par les particuliers. Ce qui a plutôt bien fonctionné jusqu'à ce que les maîtres composteurs du SICTOM démissionnent et soient à moitié remplacés. Le SICTOM ne propose donc plus de solution pour les personnes qui n'ont pas la capacité de disposer d'un composteur individuel, ce qui est particulièrement problématique du fait de la mise en place de la redevance incitative.

Cette redevance incitative a bien sûr du sens, mais sa mise en œuvre, brouillonne, l'a rendue incompréhensible pour la plupart des citoyens ; une communication défailante n'a pas aidé à clarifier la situation.

Comme elle l'a déjà fait à plusieurs reprises, la commune va de nouveau envoyer un courrier au SICTOM pour lui demander d'apporter des solutions et des informations claires à l'ensemble des usagers.



PROJETS EN COURS



Reculée des Planches



Maison Chevrière



Coopération internationale

AGENDA DE L'ÉTÉ

- ▶ Inauguration Espace Sport - Loisirs
- ▶ Dans les musées
- ▶ Concerts et festivals
- ▶ Fête d'Arbois

Zoom sur un projet intercommunal qui concerne Arbois : la Reculée des Planches

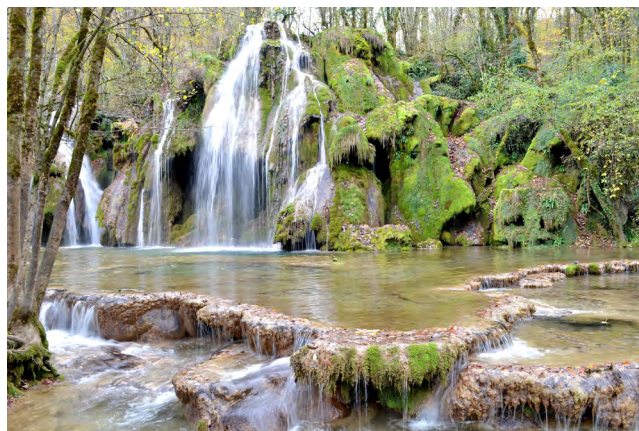
La commune des Planches Près Arbois, 100 habitants logés dans un cul de sac, se situe en **zone Natura 2000, dans un site classé au titre des paysages, et également reconnu Espace Naturel Sensible** par le Département. Ceci implique que son écosystème doit être préservé. Dans ce cadre, l'Etat, par le biais de la DREAL*, l'ABF* et l'Inspecteur des Sites, **doit donner une autorisation pour tout projet d'aménagement et interdit toute création de nouvelles voies de circulation** qui impacterait l'intégrité paysagère du site.

*DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

*ABF : Architecte des Bâtiments de France

La fréquentation croissante du site depuis plusieurs années, liée à la présence de la Cascade des Tufts, a atteint 130 000 visiteurs par an (comptage précis réalisé entre juin 2024 et juin 2025). Ce n'est ni adapté à la configuration du site, ni à la préservation de la biodiversité, ni à l'équilibre écologique, ni à la sérénité des habitants. Mais pour autant, **il est nécessaire de prendre en compte la présence d'activités économiques et le souhait de conserver le caractère touristique du lieu.**

Les élus communautaires doivent prendre en compte tous ces paramètres, parfois contradictoires, pour **prendre les mesures les plus adaptées à tous les enjeux que représente le site de la Reculée en respectant les contraintes règlementaires qui s'imposent.**



Après une première étude qui a dégagé les grandes lignes du projet avec un premier chiffrage (démessuré !), la Communauté de Communes, en concertation avec Arbois, Mesnay, Les Planches, La Châtelaine, a conduit une seconde étude pour identifier les investissements plus abordables financièrement pour apporter des solutions pratiques, et réalisables, à court, moyens et long termes, avec pour objectifs de :

- ▶ Améliorer l'accueil des visiteurs
- ▶ Sécuriser les accès et atténuer la concentration des voitures dans le village des Planches Près Arbois
- ▶ Résoudre la problématique de circulation et de stationnements, souvent anarchiques dans le village, sans pour autant la déplacer à Arbois et Mesnay. Les élus arboisiens sont particulièrement vigilants sur ce point.



La feuille de route, définie pour le court terme, par la Communauté de Communes est :

- ▶ Aménager l'espace de stationnement de la Cartonnerie de Mesnay, pour le départ de navettes ou des vélos, en concertation avec les habitants et les usagers du site.
- ▶ Aménager un parking adapté au contexte règlementaire à l'entrée du village des Planches (Parking du Bourbet).
- ▶ Mettre en place une communication élargie auprès des professionnels, des habitants et des commerces du territoire pour expliquer l'organisation globale de cette gestion des flux et des accès aux sites.
- ▶ Mettre en place une signalétique dynamique et interactive pour présenter en temps réel les disponibilités de places de stationnement aux usagers et touristes.

Pour que les premières actions de la Communauté de Communes soient pertinentes et efficaces, les élus arboisiens lui suggèrent de s'engager activement, en collaboration avec les communes d'Arbois, Mesnay, Les Planches, La Châtelaine, **sur les autres actions prévues dans la feuille de route à moyen et long termes, et notamment trois actions qui concernent Arbois, dans un intérêt collectif partagé :**

- ▶ Un aménagement de la route communale entre Arbois et Les Planches (via la rue de l'Hôpital), qui privilégierait les modes de déplacement doux, tout en préservant les accès pour les propriétaires des terrains qui longent cette voie.
- ▶ La mise en place de navettes, favorisant le transport collectif et diminuant la circulation des véhicules individuels. Cela pourrait se faire en partenariat avec l'Office de Tourisme pour continuer d'offrir aux touristes un accès sur les différents sites de la Reculée (grottes, cascades, chemins de randonnées, restaurants et commerces), sans provoquer une circulation et une concentration trop importante et ingérable des véhicules sur le village des Planches.
- ▶ La mise en place du parking « porte » à Arbois pour les Camping-cars et l'aménagement de nouveaux parkings.



Un relogement des associations caritatives pour de meilleures conditions d'hébergement et un projet d'excellence à la Maison Chevreière

En ce début de mandat, quatre associations caritatives étaient logées à « La Maison Chevreière » : les Restos du Cœur et le Panier Arboisien / Croix Rouge (aide alimentaire), l'Equipe Saint Vincent (vestiaire) et le Don du sang.

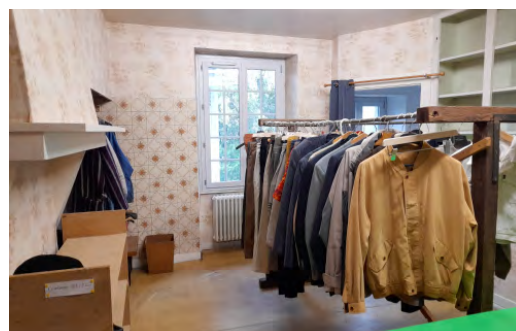
Le bâtiment est inadapté aux activités hébergées : les locaux sont vétustes, non accessibles, peu fonctionnels.

La commune a donc envisagé de les reloger et a recherché des locaux plus grands, adaptés à l'accueil du public, accessibles au déchargement de camions (denrées alimentaires, vêtements), pensant rapidement au rez-de-chaussée de la caserne des pompiers (l'aile donnant sur la rue des fossés), une fois qu'elle serait libérée.

Afin de soulager la suroccupation du bâtiment, les Restos du Cœur ont déjà été relogés dans la partie la plus utilisable de la Maison Molliet, en attendant d'intégrer la caserne, et le temps que la Communauté de Communes progresse sur le projet de pôle culturel dans ce bâtiment.

Suite au futur déménagement des pompiers, prévu la première quinzaine de septembre, le Panier Arboisien / Croix Rouge et l'Equipe Saint Vincent pourront s'installer dans la caserne après quelques aménagements réalisés par les services techniques de la ville. Quant au Don du Sang, il s'installera dans une salle au rez-de-chaussée de l'Espace Rouget.

Un projet plus global que le simple relogement d'associations est amorcé avec plusieurs acteurs arboisiens pour faire de la future « ex-caserne des pompiers » un lieu de vie associatif, au cœur de la ville, structurant en termes d'initiatives solidaires (alimentation, habillement, ateliers cuisine, échanges...), complémentaire, et non concurrent de l'existant.



Parallèlement à cette réflexion, la commune a été approchée par Les Compagnons du Tour de France qui cherchaient un lieu sur Arbois dans la perspective d'y créer du logement pour les itinérants du Tour de France (lieu qu'ils nomment « une campagne »). Etant prêts à rénover un bâtiment, la commune leur a proposé la Maison Chevreière.

Les Compagnons locaux et leur Fédération Lyonnaise, après plusieurs visites et estimation financière des travaux à réaliser, ont confirmé leur volonté de s'implanter sur ce site de manière durable.

Sous réserve de validation en Conseil municipal du 10 juillet 2025, le bâtiment devrait leur être confié dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans, avec nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation dans les règles de l'art.

Certains travaux seraient confiés à des entreprises locales, d'autres réalisés en interne par le biais de Chantiers-Ecole avec le partenariat de l'Institut Européen des Compagnons de Mouchard.



En novembre 2010, le compagnonnage a été inscrit sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO en tant que "Réseau de transmission des savoirs et des identités par le métier".

Cette reconnaissance garantit la préservation d'une culture vivante, qui conjugue savoir-faire ancestraux et pédagogie ouverte sur le monde.



Compagnons
du Tour de France
FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE

Le versement d'un loyer mensuel pendant 18 ans, équivalent, au total, au montant estimé par Les Domaines s'ils avaient acheté le bâtiment, permettra à la commune de rester, à

l'issue du bail, propriétaire d'un bâtiment qui aura été rénové. Pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie au cours de cette période, le loyer sera soumis à un indice de révision basé sur l'inflation (et non à l'indice de révision des loyers qui serait moins favorable à la commune).

En plus de création d'hébergements dans ce bâtiment, pour 8 à 12 itinérants, les Compagnons, envisagent d'y créer un mini-musée avec l'exposition de «chefs d'œuvre» (maquettes des travaux réalisés par des Compagnons) et de proposer, parfois, à des habitants ou entreprises locales, des temps d'échanges sur les systèmes de construction avec les Compagnons.

Les itinérants sont des jeunes qui ont entre 18 et 25 ans. Certains débutent dans le métier et d'autres sont plus confirmés.

Ils font étape pour un an dans leur ville d'affectation, généralement entre début septembre et fin juillet. Ils travaillent dans les entreprises locales et peuvent bénéficier de formations en centre.

Les Compagnons ont été séduits par Arbois pour y installer leur « campagne » en raison du cadre de vie et du caractère vivant de notre petit bourg rural, avec ses nombreuses activités culturelles, sportives et festives tout au long de l'année, situé au cœur d'un tissu artisanal des métiers du bâtiment dynamique facilitant l'embauche d'itinérants, et bien desservi par les infrastructures routières et ferroviaires. Ils envisagent de faire d'Arbois une étape « référence » du Tour de France.

Pour Arbois, l'arrivée des Compagnons représente une arrivée de résidents supplémentaires qui participeront à la vie de la cité : engagement dans la vie associative, nouveaux consommateurs locaux, offre de main d'œuvre dans les entreprises du bâtiment qui peinent à recruter...

Cela signifie aussi un bâtiment restauré dans les règles de l'art, qui peut aussi servir de « site témoin » des savoir-faire des métiers du bâtiment, et un lieu de transmission.

Le temps de réaliser les travaux, les itinérants seront locataires, dès septembre 2025, de chambres dans le Foyer des Fougères, occupées jusqu'à début juillet par une famille nombreuse ukrainienne. En effet, cette dernière, ayant décidé de rester en France, a cherché, et réussi, à trouver de quoi se loger dans le parc d'habitat classique arboisien.



Coopération internationale : Arbois renforce ses liens avec le Togo !

Depuis novembre 2023, les communes d'Arbois et Les Planches-près-Arbois construisent une belle dynamique de coopération décentralisée avec la commune de Doufelgou 2 (Togo), dans le cadre du programme « Coopérer Pour Agir (COPRA) Togo », soutenu et accompagné par Bourgogne-Franche-Comté International et l'Ambassade de France au Togo.

Après un déplacement au Togo d'une délégation des deux communes françaises en octobre 2024, c'est à leur tour d'avoir eu le plaisir d'accueillir une délégation de Doufelgou 2 du 18 au 24 mai pour poursuivre l'interconnaissance et la découverte des réalités locales afin d'ancrer les projets de coopération à venir. Cette délégation était composée de Madame la Maire de Doufelgou 2, de trois conseillers et deux agents de la commune.

Plusieurs visites thématiques ont été organisées autour de la jeunesse, du développement local, et de l'environnement, pour nourrir concrètement des projets communs, en rapport avec les premières pistes identifiées lors du voyage en octobre 2024 :

► **Autour des ferments, pour conserver les aliments** : visite et ateliers sur les aliments fermentés à la Maison de Louis Pasteur à Arbois, découverte des laboratoires et fabrications de produits laitiers et bières à Enilea Campus Poligny, découverte d'une brasserie artisanale « La Jurassique » et la visite d'un domaine viticole : Domaine « Ligier ».



► **Autour des activités économiques, en écho avec les réalités togolaises** : découverte et visites aux Planches Près Arbois de la permaculture au jardin « O'rève de terre » et la cuisson au four solaire, la Pisciculture et d'un restaurateur foodtruck « La Cocotte Made In Franche-Comté », visite et démonstration de la transformation de fèves de cacao du Togo à « La Sucrierie d'Arbois ».



► **Autour de l'environnement** : visites et interventions sur l'eau et l'assainissement, visites et échanges sur la gestion de la forêt communale.



► **Autour de l'Education / Jeunesse / Formation et l'administration municipale** : visite de l'école

publique (autour des tandems solidaires), des collèges (avec les éco-délégués dans l'un, et autour de la biodiversité dans l'autre), et le lycée professionnel sur les métiers de l'hôtellerie restauration ; rencontres et échanges avec les agents de la mairie sur l'organisation institutionnelle et administrative ; visite des musées municipaux.

► **Autour de la vie associative** : soirée africaine festive avec le Comité de Jumelage d'Arbois et les demandeurs d'asile habitant sur Arbois autour d'un repas burkinabé, et rencontre avec le club de foot.



Les pistes de coopération se sont affinées au cours de ce séjour et les contacts sont en cours pour mettre en œuvre des actions concrètes, d'ores et déjà enthousiasmantes.

La semaine s'est conclue par un accueil officiel au Conseil régional de la Région Bourgogne-Franche-Comté à Besançon, en présence de l'autre partenariat Franco Togolais de coopération, composé de la Communauté de Communes du Pays de Lure (Haute Saône) et de la commune de Kozah 3 (Togo), avec qui se déroule le programme COPRA en région.

Un grand merci à la Région Bourgogne-Franche-Comté et Bourgogne-Franche-Comté International pour leurs engagements en faveur de la coopération internationale et leur appui dans ce projet, et à tous les partenaires pour leur mobilisation au cours de la semaine. L'accueil de cette délégation a été rendue possible grâce au soutien financier du programme européen LEADER (en attente de notification) géré par la Région et le Groupe d'Action Locale Arbois Poligny Salins Cœur du Jura dans le cadre de sa fiche action sur la coopération.



Inauguration de l'Espace Sport - Loisirs Route de Lyon

Venez découvrir et tester le nouvel espace Sport - Loisirs d'Arbois !

Dimanche 27 juillet à 18h, la Ville vous donne rendez-vous route de Lyon pour l'inauguration de ce tout nouvel équipement dédié à la pratique libre et ludique d'activités physiques et sportives.

Au programme :

- Animations sportives et musicales
- Démonstrations, initiations
- Buvette et petite restauration sur place

À vos rollers, vélos, skates, trottinettes, ballons... pour profiter pleinement de ce lieu pensé pour tous les âges et toutes les pratiques en plein air !

Un moment convivial à ne pas manquer pour poursuivre l'été en mouvement !

Musée de la Vigne et du Vin du Jura

Des ateliers créatifs pour les enfants cet été au musée !

Le Musée de la Vigne et du Vin du Jura propose aux jeunes artistes en herbe, de 8 à 12 ans, des ateliers ludiques et créatifs, tous les mercredis à 14h30 pendant l'été.

■ Personnalise ton tote bag

- Les 23 juillet, 6 et 20 août – Tarif : 4 € (sac inclus)
Un atelier pour créer un sac unique et original à ramener chez soi !

■ Crée ta maquette de vigne

- Les 30 juillet, 13 août – Tarif : 1,50 €
Pour comprendre la vigne en s'amusant et fabriquer sa propre mini-parcelle !

Durée : 1h30 à 2h – Sur réservation uniquement

Infos & inscriptions : 03 84 66 40 45

museevignevin@wanadoo.fr

Une belle occasion de découvrir le musée autrement, en développant sa créativité !

Ateliers créatifs
Au musée de la vigne et du vin du Jura (Arbois)

LES MERCREDIS À 14H30
POUR LES ENFANTS DE 8 À 12 ANS.
SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT.

ATELIER "PERSONNALISE TON TOTE BAG"
23 juillet
6 et 20 août
Tarif : 4 €*
DURÉE : 1H30

ATELIER "CRÉE TA MAQUETTE DE VIGNE"
16 et 30 juillet
13 août
Tarif : 1,50 €
DURÉE : 2H

RÉSERVATIONS & INFORMATIONS
03 84 66 40 45
museevignevin@wanadoo.fr
* (le tarif comprend le prix d'achat du sac)

Musée d'Art, Hôtel Sarret de Grozon



Alex CLAUDE – Horizon commun

Dialogue avec Auguste Pointelin

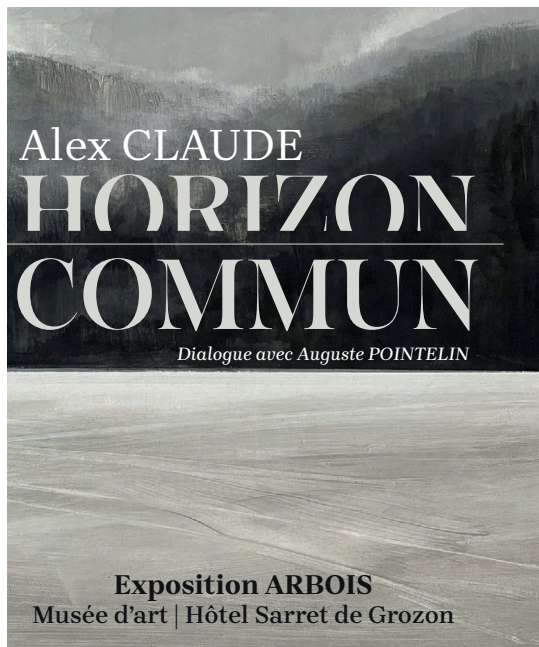
Le Musée d'Art Hôtel Sarret de Grozon a le plaisir d'accueillir cet été une exposition exceptionnelle, consacrée à l'artiste contemporain Alex Claude.

Le public est invité à découvrir « Horizon commun : Dialogue avec Auguste Pointelin », une rencontre artistique où se mêlent paysages imaginaires et jeux subtils de lumière et de matière.

Alex Claude peint des paysages à la fois vibrants et énigmatiques, où la touche, tantôt soyeuse, tantôt fugace, se fait parfois stridente, inscrivant sur la surface même de l'œuvre une gestuelle expressive et singulière. Plus qu'un simple geste plastique, ces tableaux offrent une exploration picturale délicate, où des tonalités assourdies scintillent d'un éclat particulier.

La subtilité des nuances déploie des sensations, évoquant l'œuvre de son devancier Auguste Pointelin, paysagiste sensible et inspirant. À travers des paysages issus de pérégrinations intimes, Alex Claude donne corps à une part d'insondable, mêlant gestes invasifs et déclinaisons chromatiques abyssales, révélant un artiste à la fois transgressif et profondément en quête d'un ordre fusionnel avec la nature.

Cette exposition immersive invite à un dialogue entre les deux univers artistiques, questionnant notre rapport au temps, à l'espace et à l'horizon, symbole d'infini et d'avenir.



Informations pratiques

Dates

Jusqu'au 28 septembre 2025

Horaires d'ouverture

Jusqu'au 31 août,

tous les jours de 14h à 18h

En septembre, du jeudi au dimanche,
de 14h à 18h

Contact : 03 84 37 47 90

ANIMATIONS

Tout l'été



Visites guidées tous les jours d'ouverture du musée et de l'exposition temporaire à 14h30 et 16h30 au Musée d'Art, Hôtel Sarret de Grozon (sur rendez-vous pour les groupes le reste de l'année).

Août

Séance de sophrologie avec Estelle Guillaume

Jeudi 28 août à 20h - Durée 1h Tarif : 10 € Sur réservation, nombre de places limité (03 84 37 47 90 ou jseve@arbois.fr)

Septembre

Journées Européennes du Patrimoine (JEP). Programmation détaillée à venir.

Samedi 20 et dimanche 21 Septembre

Conférence de l'Association Pasteur Patrimoine Arboisien : Auguste Pointelin (1839-1933), sa vie, son œuvre

Samedi 27 septembre à 10h30, Hôtel de Ville - Entrée libre



EG SOPHROLOGIE

MEMORIA IN SITU



Spectacle Memoria in situ (musique peinture en live), Pascal Doumange (musicien) et Alex Claude (peintre)

Samedi 13 septembre à 20h30 - Durée 45 min
Salle du Tribunal, Hôtel de Ville

“Au cœur de la Salle du Tribunal d’Arbois — ancien lieu de justice aujourd’hui dédié à la création — Memoria in situ propose une performance en résonance avec l’histoire et l’acoustique du lieu.

Dans ce bâtiment chargé de mémoire, la musique vivante de Pascal Doumange dialogue avec la peinture en mouvement d’Alex Claude, qui trace en direct des paysages intérieurs. Ces formes évoquent une pérégrination sensible à travers les montagnes de l’Est de la France — du Jura aux Vosges, comme autant d’échos aux reliefs intimes et silencieux que le lieu semble receler.

Ici, l’espace devient compagnon de route : les voûtes, les murs et les résonances du tribunal accueillent un voyage

sensoriel, entre geste pictural et vibration musicale. La performance, conçue comme une balade en conscience, tisse un lien entre le territoire géographique et l’espace mental, entre mémoire collective et perception intime.

« Memoria in situ » est une invitation à écouter, à voir, à ressentir le lieu autrement — comme un corps vivant traversé par les traces du temps et la force de l’instant.”

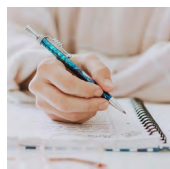
9 grande rue

Musée d’Art Hôtel
Sarret de Grozon

 musée de France

 Jura Musées

Maison de Louis Pasteur



Ateliers scientifiques « Familles »

Les ateliers en famille offrent une occasion idéale pour les jeunes curieux de plonger dans l’univers des sciences de manière ludique et interactive. Cet été, enfillez vos costumes de scientifiques et relevez des défis passionnants !

Jusqu’au jeudi 14 août,
sauf jours fériés

2 séances par jour : 10h-12h ou
14h30-16h30

Les ateliers ont lieu les mardis et
jeudis.

Moustique un atelier qui pique ! Nouveau !

Ca pique, ça gratte, les moustiques ont mauvaise réputation ! Pour éviter que monsieur Moustique Tigre et les autres ne s’invitent chez vous, venez découvrir les différentes facettes de ces insectes pourtant utiles dans l’environnement.

Jeudi 31 juillet

Papier recyclé ! Nouveau !

Ecrire, dessiner, imprimer... nous utilisons du papier tous les jours. Explorez les secrets du papier recyclé en compagnie de nos médiateurs !

Mardi 22 juillet - Mardi 5 août

Jeux d’eau 4-7 ans

L’eau possède de multiples « pouvoirs » étonnants. Venez jouer et relever des défis rafraîchissants !

Jeudi 7 août

Police scientifique

Un vol a été commis à la Maison Pasteur ! Des indices ont été retrouvés. Mettez-vous dans la peau de la police scientifique, analysez les indices et trouvez le coupable !

Mardi 29 juillet - Jeudi 14 août

Illusions d’optique

Il est si simple de tromper notre cerveau ! En jouant avec notre vision, les illusions d’optique trompent notre perception. A vous de tester et d’essayer de comprendre pourquoi et comment !

Jeudi 24 juillet - Mardi 12 août

Tarif : 8€ par personne

Âge : Les ateliers sont destinés aux enfants à partir de 6 ans révolus et jusqu’à 12 ans.

Certains sont conçus pour des âges spécifiques, l’atelier sur les jeux d’eau est destiné aux enfants à partir de 4 ans jusqu’à 7 ans.

La présence d’un adulte est obligatoire.

Réservation

Le nombre de personnes par atelier est limité !

Réservation au 03 84 66 11 72 ou par mail à maisonarbois@terredelouispasteur.fr

Merci de bien préciser l’âge des enfants et un numéro de téléphone. Pensez à vérifier vos spams : nos réponses à vos mails peuvent parfois s’y trouver. L’envoi d’un mail ne suffit pas à réserver un atelier. Vous devez attendre de recevoir une confirmation positive de votre inscription, certains ateliers pouvant déjà être complets.

en juillet et août

**MARCHÉS DE PRODUCTEURS BIO - 8 août - Parvis de l'église St-Just – 12 septembre (Festif - lieu à reconfirmer)
à partir de 18h - La Pépinière Alimentaire**

**SOIRÉE CÔTELETTES À FARAMAND - 26 juillet - Espace de jeux St-Jean, route de Pupillin
« Les Amis de Faramand »**

**INTRONISATIONS D'ÉTÉ PAR LA CONFRÉRIE DES PAISSEUX - Les samedis 26 juillet et 23 août à 17h
Place de la liberté**

**EXPOSITION DE PEINTURES - PATRICIA LUSTRE - Du 6 au 17 août
Caves de l'Hôtel de Ville. Du lundi au dimanche de 10h à 18h**

DON DU SANG - Jeudi 7 août - Espace Pasteur de 15h30 à 19h

PASSAGE DE LA 31^{ÈME} RANDONNÉE CYCLOSPORTIVE « LA LOUIS PASTEUR » - 24 août

VÉLORUTION 3^{ÈME} ÉDITION - 26 août : au départ de la gare d'Arbois à 18h, direction le marché gourmand de Mesnay !

PORTES OUVERTES DU TENNIS CLUB ARBOISIEN - 30 août, au complexe de tennis à l'Ethole

**FÊTE FORAINE - Attention : stationnement interdit sur le Champ de Mars du 03/09 à 17h au 08/09inclus.
Du 05 au 07 septembre - Champ de Mars**

24^e Festival International d'Orgue d'Arbois

Du 13 juillet au 17 août 2025



Eglise Saint-Just d'Arbois (Jura)

les dimanches à 17h30

Entrée libre - Collecte

CONCERTS RETRANSMIS SUR ÉCRAN



**« Un vent du Sud »
Tomé OLIVES, orgue
(cathédrale de Minorque-Espagne)
Lescon, Miserachs, Buxtehude, Cabanilles,
Bach, Olives
27 juillet**

**« Harmonies célestes : voix et orgue
en dialogue »
Frédéric MAYEUR, orgue
(Cathédrale de Dijon) et
Laureen THINNES-STOULIG,
soprano
Couperin, Rameau, Lebègue, Campra, Du
Mage
3 août**

**« Un vent du Nord »
Vibeke ASTNER, orgue (Aarhus-
Danemark)
Clérambault, Buxtehude, Scheidemann,
Bach
10 août**

**« Vent et voix d'Orgue »
Christian BACHELEY, orgue
(Arbois) et Pierre et Stéphane
KUMOR, trompettes (Besançon)
Purcell, Vivaldi, Haendel, Bach, S.Kumor
17 août**



VISITES DE L'ORGUE
Les lundis
**14 et 21 juillet,
11 et 18 août
à 18h**

Musiques

CONCERTS «Les Vendredis à Sarret» dans le square Sarret de Grozon les vendredis soirs jusqu'au 8 août 2025 à 21h !

Petite restauration et buvette sur place

Concerts gratuits organisés par la Ville d'Arbois

Concerts reportés en cas de très mauvaises conditions météorologiques

GRATUIT
SCÈNE
PLEIN AIR



25 JUILLET • MORIK POP MÉTISSÉE

Morik, artiste guadeloupéen, accompagné par Antoine Tiburce aux claviers et Edouard Feuvrier à la batterie, présente sa nouvelle création live 2025 "Fais la place". Entrez dans un univers artistique fédérateur, aux textes humanistes et aux rythmes entraînants. Vous y découvrirez une fusion entre les musiques actuelles et le créole, des sons pop mêlés à des instruments aux vibrations afro-caribéennes comme le ka, le chacha, le ti bwa, la flûte peuhl ou encore les conques musicales.



Buvette Association Les Amis de Faramand

1^{er} AOÛT • QUATUOR DOS AMIGOS AND CO RÉPERTOIRE LATINO-AMÉRICAIN

Subtil équilibre d'ambiances intimistes et franchement festives Dos Amigos & Co est une formation semi-acoustique autour des guitares, voix, contrebasse et percussions. Dos Amigos & Co nous invite au voyage avec une sélection des meilleurs standards du répertoire latino-américain (Tango, Vals, Milonga, Boléro, Bossa, Samba, Cumbia et autres swing latino) agrémentée de compositions personnelles. « Une ambiance digne des meilleurs cabarets latinos... »

Buvette Toque de Tango

Dans le cadre du Festival de Tango



8 AOÛT • NOIZY BIRDZ POP SOUL FUNK

Le quintet réinvente avec brio les hits de la Pop, du RnB, de la Soul et de la Funk dans un style résolument à l'Américaine. Sur scène, ils vous transporteront avec passion à travers un répertoire varié, incluant des titres de légende tels que Michael Jackson, Tina Turner, Justin Timberlake, Jessie J, Bruno Mars, Destiny's Child, et bien d'autres encore. Préparez-vous à danser, chanter et vivre des moments mémorables en compagnie des Noizy Birdz, où la musique devient une véritable célébration de l'art et de la passion !

Buvette US Arbois Rugby





Jeudi 31 juillet

9h30-11h : Faites-vous du bien avec un cours de yoga auprès de Félicette Chazerand (Belgique) !

Rdv au « 13 » (13 grande rue) - RDC - 15€ à régler sur place

10h-12h30 : Milonga matinale Dj Mapi (Aix-les-Bains)

Château Bontemps, rue du Vieux-château - Prix libre - Repli si pluie - Place de la liberté (Sous les arcades)

14h-16h : Cours de milonga avec Gregory Bonnault & Valérie Guyot

Espace Pasteur, Place Notre-Dame (salle du haut) - Venir seul(e) sans garantie ou avec la parité sur place

17h-17h45 : Spectacle « En attendant l'tango » (Cie des autres)

18h-19h : Apéro-tango Dj : Marc Anstett

Cour basse du Château Pécauld, 3 rue des fossés
Repli si pluie - Espace Pasteur, Place Notre-Dame
Prix libre

21h- 22h : Concert Trio Patricio Bonfiglio - Mix à danser et à écouter !!!

10€ pour les non-danseurs

21h-02h : Milonga Dj Philippe N'Guyen (France)

Espace Pasteur, Place Notre-Dame

En // Milonga alternative

00h-03h : After Dj Marion Dehne (Allemagne)

Bar « Les Archives », rue du Vieux-château

Une boisson comprise jusqu'à 3€ pour les personnes ayant payé la milonga ou le Pass

20 € la soirée avec les deux milongas

8€ milonga alternative seule (avec une boisson comprise jusqu'à 3€)

Mercredi 30 juillet - Ouverture

17h-18h : Venez vous initier au tango argentin avec Gilles Poulleau et Solange Guehot

18h-19h30 : Ouverture officielle avec Toque de Tango !

Apéro-tango Dj : Gilles Poulleau - (Gratuit)

Récupération des pass' conseillée - sur place

Parvis de l'église St-Just, rue de l'Hôtel de Ville / Repli : Mairie, 10 rue de l'Hôtel de Ville

21h-01h : Milonga Dj Roxanne Guillaume (Paris)

Espace Pasteur, Place Notre-Dame

En // Milonga alternative

00h-03h : After Dj Marion Dehne (Allemagne)

Bar « Les Archives », rue du Vieux-château

Une boisson comprise jusqu'à 3€ pour les personnes ayant payé la milonga ou le Pass

20 € la soirée avec les deux milongas

8€ milonga alternative seule (avec une boisson comprise jusqu'à 3€)

Vendredi 1^{er} août

9h30-11h : Faites-vous du bien avec un cours de yoga auprès de Félicette Chazerand (Belgique) !

Rdv au « 13 » (13 grande rue) - RDC - 15€ à régler sur place

10h-12h30 : Milonga matinale Dj Mapi (Aix-les-Bains)

Champ de Mars, rue Chevière devant

l'école St-Just - Prix libre

Repli si pluie - Place de la liberté (Sous les arcades)

14h-16h : Cours de tango argentin avec Marcos Gonzales & Maria Belèn Giachello

Espace Pasteur, Place Notre-Dame (salle du

haut) 25€ l'unité Venir seul(e) sans garantie

ou avec la parité sur place

En // 14h30-16h30 : Cours tango technique individuelle avec Irène Moraglio.

Le 13, 13 Grande rue, 1er étage 25€ € l'unité

18h-19h30 : Apéro-tango Dj Paola Pia

19h30-20h30 : Spectacle « Huis-clos » - Cie Toque de Tango (prix libre)

21h-22h : Concert « Quatuor Dos amigos and Co » (Bailable)

22h-01h : Milonga Dj Paola Pia

Square Sarret de Grozon, rue du Vieil Hôpital

- Gratuit

Buvette et petite restauration

Repli si pluie - Espace Pasteur, Place Notre-Dame

En // Milonga alternative

23h30-03h : After Dj Marion Dehne (Allemagne)

Espace Pasteur, Place Notre-Dame 10€

(compris dans les Pass)

Samedi 2 août

9h30-11h : Faites-vous du bien avec un cours de yoga auprès de Félicette Chazerand (Belgique) !

Rdv au «13» (13 grande rue) - RDC - 15€ à régler sur place

10h-12h30 : Milonga matinale Dj Mapi (Aix-les-Bains)

Place de l'Orme, angle rue de l'Orme et

route de Pupillin - Prix libre - Repli si pluie

- Place de la liberté (Sous les arcades)

14h-16h : Cours de tango argentin avec Marcos Gonzales & Maria Belèn Giachello

Espace Pasteur, Place Notre-Dame (salle du haut) - 25€ Venir seul(e) sans garantie

ou avec la parité sur place

En // 14h30-16h30 : Cours tango technique individuelle avec Irène Moraglio

Le 13, 13 Grande rue, 1er étage 25€ l'unité

19h30-20h15 : Pas de danse - Only vino : Dégustations vins «ratapoil» Bio et nature du Jura (3 vins) en présence du vigneron, Raphaël Monnier

Place Notre-Dame - Sous la statue - 3€ (à régler sur place). Restauration sur place

20h30-21h30 : Spectacle-Concert «Intenso» electronic tango - Cie Maria Belèn Giachello (Argentine)

5€ seulement pour les Arboisiens !!!

Possibilité de danser en alternatif sur les «parties en concert»

22h-03h : Milonga Dj Mauro Volpato (Italie)

Espace Pasteur, Place Notre-Dame. 25€

Concert-spectacle et milonga

Dimanche 3 août

10h-12h30 : Milonga matinale Dj Mapi (Aix-les-Bains)

Petit pont, rue du Général Pichégry - Prix libre - Repli si pluie - Place de la liberté

(Sous les arcades)

15h-20h : DESPEDIDA Dj Anna Zamora (Espagne)

Mesnay, place rue du 11 novembre (2km - Navette bus possible)

Repli si pluie - Espace Pasteur, Place Notre-Dame 20€



Musiques actuelles

Le festival de La Crue revient en Arbois les **15 et 16 août** prochains pour faire résonner les murs du **Square Sarret** de Grozon ! 

Billetterie du festival

<https://www.billetweb.fr/festival-de-la-crue-2025>

10€/soirée en pré-vente

12€/soirée sur place

20€ Pass week-end

Vend. 15



The Odds enflammeront la scène avec leur énergie et leurs guitares affûtées !
« La relève audacieuse du rock français »
Le public retrouve en eux la flamme du rock des années 2000 avec une énergie vigoureuse.
Des guitares qui résonnent, une énergie débordante, une évidente complicité, telle est la formule explosive qui appelle la salle de concert à entonner leurs chansons telles des hymnes à la jeunesse et à la soif de vivre.



Follo prendra le contrôle des platines pour une session électro enflammée qui va faire trembler le dancefloor !
Préparez-vous à danser toute la nuit sous les étoiles et à vivre un moment intense !



Cutting Corners débarque pour un set rock brut et explosif !
« Une batterie, une guitare, deux amplis et des paroles en anglais, rien de plus. »
Influencés par des groupes mythiques comme QUEENS OF THE STONE AGE, THE OFFSPRING ou encore ROYAL BLOOD, les Dijonnais Tommy et Ricardo, à peine la vingtaine, sillonnent les routes de France pour propager leur garage-rock sur-vitaminé.
Préparez vous à une tornade sonore qui va faire vibrer la scène !



Le Grôs Tour arrive au Festival de la Crue le vendredi 15 août pour une expérience musicale unique.
Dix trublions qui, tout naturellement, réarrangent et jouent sur scène les morceaux de chaque groupe dans des versions inédites dans un seul but : vous donner du plaisir.
Accrochez vous bien, ça va envoyer du Grôs !



Sam. 16



Tip Stevens débarque au Festival de la Crue pour faire swinguer Arbois comme jamais.
Un concert à ne surtout pas manquer !
« Chanteur et compositeur mais aussi multi-instrumentiste. »
Il se présente souvent comme un éternel touche à tout. Déjà très actif en tant que chanteur du trio rock Teacup Monster, ou dans la production musicale d'autres artistes, Tip développe à présent son projet musical en solo.



MADAM rejoint la scène du festival pour un set rock puissant et sans concession !
« la rage de Motörhead, la crasse de L7 et le vaudou garage des Cramps. »
Un cocktail explosif composé de bombes atomiques parfaitement produites, dégoulinantes de saturations et scintillantes de mélodies entêtantes. Les trois musiciennes sont en symbiose pour délivrer une musique qui vient du cœur, sans artifice et sans retenue.



WAKAN TANKA arrive au Festival de la Crue pour une expérience musicale unique, entre rock, tribal et vibrations mystiques.
« L'énergie du rock avec la transe de l'électro. »
Ce groupe imprégné de culture amérindienne et d'énergies tribales est porté par l'esprit du « Wakan Tanka ». Sur scène, leurs concerts deviennent des cérémonies collectives, vibrantes et immersives. Influencés par Queens of the Stone Age, Radiohead ou Jack White, ils forgent une vision singulière et habitée du rock.



FLAUR arrive sur la scène du Festival de la Crue avec son rock vintage et furieusement dansant !
« Solaire, sincère, et irrésistiblement groovy. ». Ils s'inspirent de la nostalgie et des souvenirs de l'enfance pour fabriquer des mélodies stellaires naviguant entre les planètes M83 et Phoenix.
Avec dans la soute, aussi bien des guitares et nappes new wave que des envolées et chœurs puisés dans la soul, Flaur compose la bande-son parfaite pour une odyssée de l'espace aux parfums d'évasion.



DJ Das & Baz débarquent pour faire groover Arbois comme jamais ! Préparez-vous à un set mêlant Disco, House et Deep Tech, entre pépites rares et classiques indémodables.
Ambiance chaude garantie, vibes envoûtantes, et une seule mission : faire danser la ville !

Compte-tenu du caractère rétrospectif de ce numéro, dont les élus de la minorité ont été informés, il leur a été proposé de disposer d'une page au lieu d'un quart de page.
Pas de texte proposé.



Nouveauté 2025 à la piscine

Pendant la période estivale, la piscine propose, pour les plus jeunes, des structures gonflables.

Elles seront mises en place dans un premier temps, du jeudi après-midi au dimanche après-midi (selon conditions météorologiques et fréquentation).

Dans le bassin d'apprentissage, un toboggan sera installé du côté grande profondeur. Il s'adresse aux plus petits = taille maximale 1m20 ; un adulte doit être dans l'eau à la réception de l'enfant.
Dans le grand bassin, une structure modulable prendra place, là encore pour les plus petits mais jusqu'à 1m40.

Des panneaux spécifiques avec les règles de sécurité vous donneront les informations utiles pour une pratique sans risque pour chacun et agréable pour tous. Selon l'évolution et la demande, nous pourrions mettre un module, pour les plus grands, certains jours dans la grande profondeur.

Nous vous rappelons que les shorts de bain ne sont pas autorisés et qu'une tenue de baigneur est obligatoire dès la sortie des vestiaires, merci !

Fête d'Arbois 6 & 7 septembre 2025



→ 2025 Fête du Biou et de la Couronne (Programme sous réserve de modifications)  Lieux accessibles

Vendredi 05 septembre

Distribution Cartes Avantages Jeunes

17h30 - 19h • Hôtel de Ville

Pour les Arboisien.nes de 10 à 25 ans

Samedi 06 septembre

Confection du biou et de la couronne par les vignerons

14h • Maison Vercel (rue de Courcelles)

Retraite aux flambeaux avec les Sapeurs-Pompiers : lampions pour les enfants, animation Biou'Z Musik jusqu'au stade municipal

20h45 • départ statue Pasteur

Feux d'Artifice (sous réserve autorisation préfectorale)

22h • Rdv Stade municipal pour le public

Dimanche 07 septembre

Départ du cortège du biou

9h40 • devant la Maison Vercel

(rue de Courcelles)

Célébration de la messe et offrande du biou

10h • Église Saint-Just

Départ du défilé de la couronne avec la participation exceptionnelle du Grandval Orchestra, orchestre d'harmonie de Saint Laurent en Grandvaux et de la «Batterie-fanfare Le Pélican»

11h30 • devant la Maison Pasteur

Dépôt de la couronne de raisins par la Fruitière Vinicole d'Arbois et la Société de Viticulture d'Arbois et cérémonie patriotique

11h45 • au monument aux Morts

Apéritif offert par les vignerons de l'A.O.C

animé par la Biou'Z Musik

12h • Parking Église Saint-Just

Le dimanche en journée :

Expo-vente souvenirs philatéliques et timbre spécial • Parvis Église St-Just

Concert gratuit du Grandval Orchestra, orchestre d'harmonie de Saint Laurent en Grandvaux

16h • Esplanade statue Pasteur - repli Espace Pasteur - Place Notre-Dame

Durant le week-end

Fête foraine dès le vendredi 05 septembre en soirée jusqu'au lundi 8 septembre

